

# Procès Verbal Assemblée Générale

27 février 2025 - 21h

## Introduction

8 personnes présentes en distanciel.  
Aucune candidature reçue pour le bureau.  
Aucune question diverse reçue.

## Approbation du rapport moral

L'association a été déclarée au BO le 16 juillet 2024.  
Inscription à l'INSEE afin d'obtenir un numéro de SIRET et permettre de travailler avec des professionnels en direct.  
Ouverture également d'un compte bancaire professionnel au Crédit Mutuel de Bretagne (sans moyen de paiement rattaché).  
Domiciliation via une société dédiée (abcliv).  
Création d'un site web et d'une adresse email dédiée.

Pour 2025:

- ouverture de moyens de paiement dédiés pour travailler avec les prestataires professionnels
- mutualisation des outils utilisés par la PTC
- préparation de la PTC 7

Aucune question.

Vote: approuvé à l'unanimité.

## Approbation du rapport d'activité

Retour sur la PTC 5:

- 250 personnes
- bénéfice de 9971.75€ (29558.27€ - 19586.52€)
- récupération de 7500€ (le reste étant récupéré par Agile France conformément à un accord)

Concernant la PTC 6:

- 400 personnes prévues
- bénéfices espérés de 29 000€ (68 000€ - 39 000€)



Ce budget est approuvé avec réserves quant aux bénéfices estimés de la PTC 6.

Aucune question.

Vote: approuvé à l'unanimité.

## Renouvellement du conseil d'administration

Pas de proposition de candidature des membres présents à la réunion. Les membres actuels restent en place.

Pas de vote.

## Questions diverses

Quelles banques en ligne ont été contactées ?

Le trésorier explique avoir contacté les banques en ligne classiques qui ont toutes décliné notre demande d'accompagnement. Il n'y a pas eu de banques en ligne dédiées aux pro contactées. C'est pourquoi il a été retenu le Crédit Mutuel de Bretagne avec une agence en proximité de la résidence du président de l'association.

Le Secrétaire

S. GARNY

Le Président

B. BUTEL